

Loisir La Lozère accueille bientôt la 10^e Coupe d'Europe de carrom

RAPPEL

→ Pour la deuxième fois de son histoire, la Fédération française de carrom organise la Coupe d'Europe de la discipline

Ils se sont battus pour l'avoir. Et c'est donc fièrement que les professionnels du carrom (l'autre nom pour parler du billard indien, lire aussi ci-contre) locaux, ont réussi à décrocher l'organisation de la dixième Coupe d'Europe de la discipline. Et c'est donc sur le petit bourg caussenard de Saint-Rome-de-Dolan, que le dévolu a été jeté. Du 26 juin au 3 juillet prochain, le centre Pierre-Monestier sera ainsi le théâtre des fins connaisseurs du palais en bois.

En lice avec la capitale et la Drôme, c'est finalement les charmes du pays des Sources, qui l'ont emportés. « Je suis secrétaire de la Fédération française de carrom, et une compétitrice acharnée. Si je vis dans l'Aveyron, je suis pour autant très attachée aux gorges du Tarn », confie Florence Roumegous. Après avoir déjà participé à trois Coupes d'Europe, elle fera partie des vingt Français, qui seront en jeu à l'occasion de

Du 26 juin au 3 juillet, Saint-Rome-de-Dolan sera le théâtre des fins connaisseurs du palais en bois

cette dixième compétition. À leur côté, on retrouvera les Anglais, les Allemands, les Suisses, les Espagnols, les Belges, les Italiens et enfin, les Hollandais. Mais il faudra se méfier de l'Angleterre, et de ses vingt joueurs, qui sont pour la plupart d'entre eux d'origine indienne. Et donc des adversaires redoutables. L'Inde, domine outrageusement les compétitions.

Le carrom se joue en face à face ou par équipe de deux.



Les meilleurs joueurs de huit nations différentes vont s'affronter au jeu du plateau en bois. Archive

La ressemblance avec le billard, et toutes les notions géographiques qui, l'accompagnent est alors bien réelle.

Si en Lozère, il n'existe pas encore de club de carrom, en revanche, le département compte cinq licenciés, qui sont affiliés à la structure millavoise. Et pour la petite anecdote, le club de Millau est l'un des plus importants de l'Hexagone, en terme de licenciés.

Florence Roumegous, elle, a attrapé le virus du carrom par hasard et ne peut plus aujourd'hui s'en passer. « Je suis très joueuse. En 1989, j'ai un ami, qui est rentré d'Inde avec un carrom. J'ai commencé à jouer comme ça. À chaque fois, c'était entre amis, explique-t-elle. Et ce jusqu'au jour où en 2000, s'est monté le club à Millau. Je me suis donc tout de suite mise à la compétition. Reste que le club millavois propose en plus des tournois quelques actions éducatives. En ce qui nous concerne, on intervient dans le cadre du CEL (Contrat éducatif local). On se rend dans les écoles, et on apprend aux enfants, à la fois le respect des règles du jeu, la maîtrise de soi et aussi le sens logique. »

Regle du jeu. Le carrom se joue à deux ou à quatre. Au centre du plateau en bois, sont disposés neuf pions blancs et neuf autres noirs, ainsi qu'un pion rouge appelé reine. Le joueur qui débute la partie a les pions blancs, le but étant de rentrer tous les pions de sa couleur dans les quatre trous situés aux angles du plateau. Pour tirer, le joueur place son palet sur la zone de tir située face à lui, le palet doit ainsi toucher les deux lignes.

D'une pichenette, le joueur envoie percuter n'importe quel pion (les tirs en arrière

étant, de ce fait, autorisés). Aussi, tant que le joueur entre au moins un de ses pions, il peut continuer à jouer.

Pour cette dixième Coupe d'Europe, les Français auront à cœur de s'imposer. Mais la partie ne sera pas de tout repos car parmi les 120 joueurs engagés, il y aura du beau monde !

Jennifer FRANCO

► Pour tout renseignement sur cette manifestation, connectez-vous sur le site de la fédération française de carrom : www.carrom.net

Programme

L'équipe organisatrice de la Fédération de carrom, l'équipe de Carrom art et les bénévoles proposent le programme suivant du lundi 26 juin au jeudi 29 juin : stage de perfectionnement animé par Arun Deshpande, plusieurs fois champion du monde de carrom. Sa renommée est internationale. Jeudi 29 juin et vendredi 30 juin : examen d'arbitre international. Vendredi 30 juin : ouverture de la dixième Coupe d'Europe suivie ensuite du tournoi de double et du tournoi par équipes. Samedi 1er et dimanche 2 juillet : tournoi de simple sur douze rounds. À noter pour le dimanche 2 juillet : accueil du public à 15 heures. Au programme, marché de pays, un stand d'initiation au carrom pour les intéressés. La finale du tournoi simple pour déterminer le champion d'Europe 2006 sera retransmise à 17 heures. Puis la remise des prix, le spectacle de magie, le feu d'artifices et une soirée animée par un groupe de musique clôtureront la fête.

REPÈRES

Historique

Le carrom ou billard indien est un jeu très pratiqué dans le sud de l'Asie. Ce n'est qu'à partir des années 60, que ce jeu commence à apparaître dans les foyers européens. L'unification des différentes règles existantes avec la publication de la règle internationale de carrom, et la création de structures tels que les clubs et les fédérations ont permis à des joueurs d'origines de plus en plus diverses de se rencontrer lors de tournois.

Origine

Elle reste obscure. Néanmoins, certains pensent que les Maharajahs se seraient inspirés du billard pour inventer un jeu, lequel se serait ensuite démocratisé grâce à une conception moins onéreuse, le rendant accessible à l'ensemble de la population.

Quelques dates

1935 : premier tournoi au Sri-Lanka ; 1956 : la All india carrom federation voit le jour ; 1980 : la Suisse, l'Allemagne, et les Pays-Bas entrent dans la compétition internationale ; 1986 : adoption de la règle du jeu internationale de carrom ; 1988 : création de la fédération française de carrom (ICF) ; 1989 : premier tournoi international dans le cadre de l'ICF ; 1995 : création de la fédération européenne de carrom ; 1998 : naissance de la fédération carrom en France.

Les tournois

Le championnat du monde est organisé tous les quatre ans. En 2004, il a eu lieu à Kuala Lumpur (Malaisie) ; la Coupe d'Europe a lieu tous les ans. L'an passé, elle s'est déroulée en Italie. Enfin, en France sont organisés les tournois nationaux et un championnat de France.

FAITS DIVERS

Vialas Accident de canyoning

Hier après-midi, un homme s'est blessé en pratiquant du canyoning dans les gorges du Rieutort, au lieu-dit le gouffre du colonel. L'accident a nécessité l'intervention du Grimp 48, des pompiers de Florac, du Vialas et du Pont-de-Montvert, ainsi que de l'hélicoptère Dragon 34. La victime, blessée au dos, a été hélitreuillée puis évacuée à Montpellier.

BIBLIOBUS

Mardi 6 juin

La Salle-Prunet : Mme Fr. Plagnes. Saint-Julien-d'Arpaon : Mme Guittard. Saint-Hilaire-de-Lavit : mairie (association l'Esperluette). Saint-Privat-de-Vallongue : école publique, village de vacances. Saint-Julien-d'Arpaon : Sistr (Mme Huguet). Chabannes / La Bessière : Mmes Abel, Bruel et Vetroff. La Bessière : Mme H. Astruc, M. R. Gachon. Javols : mairie, la poste. Les Bessons : Mme Jolivet. Berc : école publique, Mme Salles. Le Bacon : école publique. Lasbros : Marthe Fournier.

Jeudi 8 juin

Prades : Mmes Giroux, Méjean et Alcaix. Sainte-Énimie : centre de plein air, école publique, collège, syndicat d'initiative, club la Burlo (Mme Rouvière). Chanac : mairie, école publique, crèche / halte-garderie, école privée, maison de retraite. Les Salelles : village (Mme Meyrueix).

Vendredi 9 juin

Saint-Germain-du-Teil : école publique, bibliothèque (Mme Chibaudet), école privée. Les Hermaux : école privée mixte, Augustin Gély. Trélans : mairie (Anne-Marie Cabirou). Nogardel : mairie (Mme Combette). Montrodât : école, centre d'éducation motrice. Le Valadou : Mme Jablonsky. Recoules-de-Fumas : village (Mme Tichit et J. Delmas). Lachamp : école.

EN BREF

CER

Les conférences du mois de juin

7 juin : la Lozère au fil de l'eau par M. Bardy.
14 juin : présentation de la thèse de M. Deloustal, la Lozère sous Napoléon.
21 juin : vestiges préhistoriques du lac de Naussac - Langogne par MM. Paul Assenat et Gilbert Fages.
28 juin : Charles Peguy : poète du drame et de l'espérance, par M. Vidal. Toutes les séances du centre d'études et de recherches ont lieu le mercredi à 18 heures aux Ateliers de créativité, place du Foirail, à Mende. Les membres de cette association demandent aux personnes qui ont emprunté des livres au CER, de les ramener afin de pouvoir les enregistrer sur le nouveau logiciel dont elle vient de se doter.

Politique Alain Bertrand réfute la loi sur l'eau

RAPPEL

→ Alain Bertrand est vice président du conseil régional et président de la fédération de la pêche en Lozère

Alain Bertrand (PS) se positionne sur le projet de loi sur l'eau qui doit être discuté au parlement. Pour lui, il s'agit d'une régression au sujet de la gestion de l'eau dans le département.

« Ce projet se refuse à traiter du droit à l'eau et ne prévoit rien sur la régulation du service public de l'eau. Il recentralise la gestion de l'eau par la création de l'Onema, en privant de moyens les agences de l'eau, tout en démembrant les services de l'État », assure-t-il. On devrait alors voir la facture de l'eau augmenter considérablement. Et l'élu socialiste continue : « Ce texte n'apporte aucun frein à la dégradation de la

ressource en eau, il n'y a pas d'objectif de qualité des eaux contrairement à ce que prévoit la directive européenne de 2000. Il décourage toute politique visant à encadrer et à limiter les usages pour économiser la ressource alors même que l'on constate chaque année leur urgence de plus en plus criante. »

On ne voit rien non plus sur le déséquilibre qui fait de l'usage domestique, consommateur de 6 % de la ressource en eau, le financeur à 82 % des ressources des agences de bassin. La campagne électorale semble bien lancée puisque l'élu de gauche avance encore « Plutôt que le principe pollueur payeur qu'il se vante d'avoir fait inscrire dans la Constitution, le gouvernement semble bien décidé à appliquer le principe pollueur payeur en matraquant l'usager domestique ! Le Parti socialiste garantira le respect de l'objectif de bonne qualité écologique de l'eau à l'horizon 2015 fixée par la directive européenne de 2000. »

Les Verts Lozère s'élèvent publiquement contre la démarche retenue pour mettre en place un périmètre d'étude autour d'un pays des sources Lozère. Ils s'opposent à la méthode utilisée lors de la réunion du 22 avril dernier à l'IUP de Mende et demandent à la région Languedoc-Roussillon « de ne pas cautionner cette mascarade qui n'a pour seul objectif que d'assurer le renouvellement des mandats nationaux (député de la première circonscription), cantonaux et municipaux, sur les territoires en question. »

Les Verts Lozère précisent qu'ils n'accepteront pas que le concept de "Pays", défini par la Loi d'orientation et d'aménagement durable du territoire du 25 juin 1999, « soit à ce point détourné au profit d'un groupe d'intérêt partisan qui ressemble plus à un tiroir caisse qu'à une démarche de projet. »

Pour eux la démarche opportuniste et précipitée utili-

sée par les promoteurs du "Pays des sources Lozère", et notamment la communauté de communes de la Haute Vallée d'Olt pose problème. Mais là on tombe dans un vrai débat politique qui peut sembler bien loin des préoccupations du pays qui se veut structurant. Les verts annoncent la confiscation de la parole à la société civile, car il y a une prépondérance écrasante des élus et des consulaires, dont les sources traditionnelles de financement sont totalement extérieures à la logique de pays. Mais les représentants de la société civile se sont-ils réellement déplacés en masse ?

Toujours selon eux : « Le territoire retenu, correspond plus à un arrangement entre amis qu'à une continuité territoriale. La présence dans la même structure des cantons de Langogne et Sainte-Énimie en est l'illustration. » Pour autant, peut-on encore attendre des lustres après la

naissance d'un pays et voir la Lozère perdre de l'argent ? Car là est sans aucun doute la véritable raison de la mise en place rapide du pays des sources. Mais pourtant les Verts insistent sur un prétendu mensonge fait par les promoteurs du pays de l'obligation de signer le contrat de pays avant fin 2006. « Cette affirmation est purement électoraliste et ne se fonde sur aucune réalité. » Les verts, on en est certains, ne sont pas dans leurs propos du moment, en pleine démarche électorale. Et pourtant, tout cela y ressemble bien.

Pour eux la construction du Pays par la CCHV va mettre à mal le futur Parc régional de la Margeride, et empêchera la création d'un pays Cévennes. Ils demandent à la Région « de ne pas se ridiculiser en cautionnant cette démarche qui va à l'encontre de tous les principes mis en avant par la Loi Voynet. » Au moins leur position est claire !

Contestation Les Verts Lozère contre le pays des sources